



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

8 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le huit Décembre, à dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil d'administration du Comité de Seine Maritime de Handball s'est réuni, sur convocation de son Président. Le Conseil d'Administration s'est déroulé en visio conférence.

Présent(s) : Mmes BARBATI Clémendina, BAZIN Brigitte, TERNOIS Françoise, NOURTIER Jocelyne et Mrs CARDON Gérard, LEBIGOT Alexandre, LIGUORI Jean-Luc, MEZARA Patrick, PERRU Mathieu, THOUMYRE Vincent, Lionel STURM

Excusé(s) : Mmes MORISSE Cathy, RICARD Isabelle, CAILLAUD Dominique et Mrs CAILLAUD Bernard, METAYER Patrick, THOMAS Thierry.

Invité(s) : MM ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction).

Invité(s) Excusé(s) : Mr MARAIS Nicolas (Pdt LNHB), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76)

Le Président après son mot d'accueil, rappelle l'ordre du jour de la réunion :

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu du CA du 11 Mai 2022.
- 2 - Informations du Président,
- 3 - Situation de la Trésorerie,
- 4 - Point sur les Commissions,
- 5 - Organisation du Tournoi HAND à 4 le 12 Février 2023.
- 6 - Développement Beach Handball.
- 7 - Incivilités dans les salles de sport.
- 8 - Validation du Pdt du Comité 76 à participer à l'AF de la FFHB 2023.
- 9 - Questions diverses.

1. APPROBATION DU PV DU CA DU 11 MAI 2022

Le PV du CA du 11 Mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Point licences : au 23/11/2022, le Comité comptait **7178 licences compétitives**.

Il est noté moins de création, plus de renouvellement et une forte progression des mutations
Attention attirée sur :

- La forte progression de licences à GONFREVILLE, BIHOREL, DEVILLE, GOURNAY, MONTIVILLIERS.
- La baisse de licences à EU, ALCL, ST NICOLAS

Évaluation du CIT le 06/12/2022 à la Ligue,

L'accession en N2F et N3M a été revue par la FFHB à la hausse (2 accédants)

M. Patrick DEMAIRE a été nommé vice-président à la Ligue et président de la CST

Le Normandie Avenir se déroulera du 11 au 13/02/2023 à GRANVILLE (50)

3. SITUATION DE LA TRESORERIE

Présentation de la situation financière au 30/09/2022 par Mme Françoise TERNOIS :

UN TOTAL DE RECETTES DE 205 220.21 € au 30 Septembre 2022

Composé de la facturation et de la subvention du département pour 12 400.00 €

UN TOTAL DE CHARGES DE 207 928.72 € au 30 Septembre 2022

- ✓ Dont frais de personnel de 93 626.46 €
- ✓ Dont frais développement de 17 720.39 €
- ✓ Et les 50% de réduction sur les licences de +16 ans soit 30 908.25 €

Un résultat négatif de 2 708.51 € au 30 septembre 2022.

Les disponibilités financières sont de **316 323.16 € au 30 septembre 2022**

contre 288 706.99 € au 30 septembre 2021 et 393 751.22 € au 31 décembre 2021.



Les dépenses concernant les travaux du nouveau siège : 26 279.78 € et l'informatique : 4 915.64 €

Les clubs doivent 20 228.61 € de factures de septembre (des relances sont en cours).

La 2^{ème} facturation sera faite en fin de semaine pour une valeur de **63 263.00 €**.

Un versement de 10 000 € a été effectué en ce qui concerne l'IFC (indemnité de fin de carrière) en août 2022.

Bien évidemment, les charges ont augmenté par rapport à 2021, l'activité a été plus dense et les salaires ont été complets, sans activité partielle. Et les charges sociales en plus.

Les loyers sont plus importants et la taxe foncière également (Mais c'est sur le dernier trimestre).

Il est difficile de comparer les 2 années, car celle de 2021 est celle du COVID et de l'abandon d'une facturation et bien moins de frais d'activité.

Le Président se félicite de la situation de trésorerie présentée et souhaite qu'une attention soit portée sur les finances du Comité. La rigueur doit être de mise.

Isabelle ROUSSEL demande si le paiement, par la Ligue, de la subvention CIT (ex-pacte de développement de la FFHB) est prévue ?

Le Président informe que le montant global n'a pas été communiqué par la Ligue.

60% du montant devrait être versé avant le 31/12/2022 et 40% répartis à parts égales dans les 5 Comités.

4. POINTS SUR LES COMMISSIONS

En préliminaires, Alexandre LEBIGOT remercie l'ensemble des administrateurs pour le soutien apporté lors du décès de son père.

SALLES ET TERRAINS

La Salle Simone Veil (LE HAVRE) a été homologuée. De plus une aide a été apportée au club du HAC pour le changement de l'éclairage aux Docks Océane.

La commission a été contactée par les clubs de BIHOREL et BARENTIN/PAVILLY pour homologuer leurs futures salles.

AUFFAY : demande nouvelle salle homologuée

COC - SPORTIVE

Alexandre LEBIGOT précise que les membres de la COC effectuent un travail de qualité aidée par Isabelle et Olivier au quotidien et les en remercie.

La 1^{ère} partie de saison a vu la création d'un championnat Pré-Région. En fin de saison la COC effectuera une analyse fine du déroulement de cette compétition.

La commission observe une augmentation importante d'équipes chez les masculins et une constante dans le secteur féminin.

Chez les Jeunes, dans les championnats il a été joué 2 phases (« Préparatoire » et « Brassage »). La 3^{ème} phase (« Compétitive » de niveaux) débutera en janvier.

Chez les +16 ans (Seniors), les championnats se déroulent normalement. Ils sont à 9^{ème} journée.

En 2^{ème} division féminine la 2^{ème} phase (de niveaux) débutera en janvier.

Coupe de Seine Maritime : les ¼ de finale pour les seniors (M et F) seront joués les 17-18/12/2022 ; le 2^{ème} tour en jeunes Masculins et 1^{er} Tour en jeunes Féminines se disputera les 28-29/01/2023.

Pour information, Alexandre LEBIGOT participera à une réunion avec la COC LIGUE le 16/12/2022 pour établir la 3^{ème} phase des championnats jeunes régionaux et le 19/12/2022 pour les Pré-Région avec les commissions sportives des autres Comités normands.

Le COC 76 se réunira le 21/12/2022 pour élaborer les championnats jeunes (Phase « Compétitive »).

Brigitte Bazin précise qu'en début de saison la création des niveaux « Inter-départementaux » a été mal vécue par manque de communication et de réunion en amont avec l'ensemble des clubs intéressés.

Le Président précise que ce point a échappé à la Ligue. Un bilan devra être fait en fin de saison afin d'apporter des améliorations quant à la mise en place de ces championnats.

CMCD

La commission, composée d'Isabelle ROUSSEL, de Pascal LEGUILLON et Thierry THOMAS (Responsable) a envoyé le 22/11/2022, les tableaux récapitulatifs à tous les clubs Comité 76, dont l'équipe première de référence (Seniors Masculins ou Féminines) évolue en championnat départemental 76.

Dans celui-ci, nous indiquons les sanctions éventuelles aux vues du récapitulatif arrêté au 20/11/2022. Ils devaient nous retourner celui-ci en indiquant les erreurs que nous aurions pu faire, par omissions ou manques d'informations, lors de la saisie des tableaux.

A ce jour, si nous imposons sur le niveau « Départemental », l'École d'Arbitrage, comme préconisée par la Ligue, il y aurait 5 clubs en difficulté.

La Ligue de son côté a fait de même, en envoyant aux clubs leur tableau récapitulatif.

Une réunion est prévue, mais à ce jour la date n'est pas connue.

Thierry THOMAS remercie Isabelle et Pascal, pour leur excellent travail et accompagnement dans cette commission.

Patrick MEZARA souhaite savoir si la FFHB est en mesure d'apporter des précisions quant aux équivalences dont le retour était attendu pour Juillet 2022.

Jean Luc LIGUORI précise qu'il n'a à ce jour aucune réponse à apporter. Il se rapprochera de la Ligue afin de savoir où en est ce dossier.

Brigitte BAZIN souligne qu'un salarié qui ne joue pas à GOURNAY mais à DEVILLE est obligé de demander l'autorisation au club de DEVILLE afin que ce salarié-dirigeant soit comptabilisé dans la CMCD de GOURNAY... alors qu'il n'apparaît sur aucune feuille de match en tant que dirigeant de DEVILLE.

Le Président invite les membres de la CMCD à vérifier si un règlement en la matière l'impose.

Gérard CARDON regrette que, bien que la période des inscriptions soit close, la Ligue ne puisse pas enregistrer l'inscription d'un animateur pour l'École d'Arbitrage de QUEVILLY-COURONNE.

Le Président rappelle qu'il faut respecter les dates d'inscription de la Ligue qui sont connues depuis longtemps. Ce point sera évoqué avec le président de la CMCD ;

ETD

Bilan au 30 novembre 2022

DETECTION 2010 FEMININES :

La phase de détection est actuellement en cours dans les secteurs :

Secteur Nord - Le 4 Décembre à ST NICOLAS D'ALIERMONT

Secteur Ouest - Le 11 Décembre (lieu à déterminer)

Secteur Sud - Le 11 Décembre (lieu à déterminer)

INTER-SECTEUR - Il aura lieu le Dimanche 18 Décembre à PETIT QUEVILLY, Salle Henri Wallon.

A la suite de cet Inter-Secteur, un groupe sera retenu afin de créer la Sélection 76 des 2010 Féminines.

SELECTION 2009 FEMININES :

Résultat des Inter-Comités Territoriaux :

25 et 26 Juin - 1^{er} tour à VERNON // 27 et 28 Octobre - 2^{ème} tour à COLOMBELLES.

Suite à ces 2 tours, la Sélection 76 n'est pas qualifiée pour la phase nationale, ayant terminée 4^{ème} sur 5.

Suite à une décision ETR le 3^{ème} ayant droit de la Ligue est attribué au REGROUPEMENT NORMANDIE constitué des meilleures joueuses issues des sélections non qualifiées (76, 14 et 61 pour cette saison).

Nicolas LAVILLE (CTF 14), Luc MASSON (61) et David PERRELLE (76) en seront les encadrants.

Un stage de travail de cette équipe REGROUPEMENT NORMANDIE pris en charge par la Ligue est prévu les 16 et 17 février 2023. Les autres stages qui seront planifiés resteront à la charge des Comités.

La Sélection 2009 Féminine participera tout de même au TROPHEE DES COMITES (date et lieu à définir).

DETECTION 2010 MASCULINS :

La phase de détection est actuellement en cours dans les secteurs :

Secteur Nord - Le 4 Décembre à LONDINIERES et le 11 Décembre à ST VALERY EN CAUX

Secteur Ouest - Le 11 Décembre à MONTIVILLIERS

Secteur Sud - Le 18 Décembre (lieu à déterminer).

INTER-SECTEUR - Il est prévu début 2023 (date et lieu à définir). On s'oriente au plus tard sur la période des vacances de février 2023 si tout va bien.

A la suite de cet Inter-Secteur, un groupe sera retenu afin de créer la Sélection 76 des 2010 Masculins.

SELECTION 2009 MASCULINS :

Résultat des Inter-Comités Territoriaux :

22 Juin - 1^{er} tour à FLERS // 30 Octobre - 2^{ème} Tour à CAEN.

Suite à ces 2 tours, la Sélection 76 est qualifiée pour la phase nationale, ayant terminé 2^{ème} sur 5.

Le prochain tour, les INTER-COMITE INTER-TERRITORIAUX, aura lieu les 8 et 9 Avril 2023.

Une demande de devis a été faite auprès de la Maison du Handball pour un stage en Février.

Le Président précise que cette action, n'étant pas budgétée et le montant du devis restant très élevé, n'est pas retenue. Ce projet pourra être mis à l'ordre du jour pour la saison 2023/2024 lors de l'élaboration du prochain budget.

Les Comités ont été interrogés par l'ETR quant au maintien du « REGROUPEMENT D'EQUIPES » lorsqu'un Comité termine à la 3^{ème} place (3^{ème} ayant droit du Territoire). Il a été décidé à l'unanimité des Comités que ces regroupements devaient perdurer.

Il est noté l'arrêt de Delphine BOUCAUT et de Camille LEFEVRE qui n'ont plus le temps de se rendre disponible pour œuvrer au sein de l'ETD.

5. ORGANISATION DU TOURNOI HAND A 4

La Commission de Développement du Comité organisera cette saison un Tournoi d'initiation et de découverte de la pratique du HAND à 4.

Initialement prévu le 12 Février 2023 sur la période de vacances scolaires, il a été très compliqué voire impossible de mobiliser les clubs afin d'y participer en nombre. Décision a donc été prise de modifier la date de ce tournoi au Dimanche 26 Mars 2023. C'est le club du ST NICOLAS D'ALIERMONT HBC qui accueillera cette 1^{ère} édition.

6. DEVELOPPEMENT BEACH HANDBALL

Le Président sollicitera une réunion avec la Ligue quant à la mise en place du BEACH HANDBALL sur le territoire seinomarin et précise que des INTER-COMITES sont prévus par la FFHB cette saison.

Brigitte BAZIN informe qu'elle a été sollicitée pour participer et tenter de concrétiser l'organisation d'un tel événement.

7. INCIVILITES DANS LES SALLES DE SPORTS

Le Président regrette que des incivilités autour des rencontres (comportement des parents notamment) se généralisent dans les salles. Se pose la question de savoir comment les clubs peuvent être aidés (formation de cadres, arbitres, responsables de salle...).

Concernant le responsable de salle son rôle est peu ou pas connu. Son action est importante. Il y a une carence dans les clubs. Le Comité communiquera sur ce point.

Brigitte BAZIN rappelle qu'il existe un règlement sur ce point qui n'est pas lu ou su des clubs.

8. VALIDATION DU PDT COMITE 76 A PARTICIPER A L'AG FFHB 2023

L'ensemble des membres valide la participation de M. Jean-Luc LIGUORI, Président du Comité 76, à la prochaine AG de la FFHB 2023.

9. QUESTIONS DIVERSES

Patrick MEZARA précise qu'il est interrogé par les arbitres et clubs par rapport au matériel dont la Ligue a négocié les prix d'achat.

Le Président n'a pas d'informations sur ce point. La Ligue en sera interrogée.

Le Président rappelle la disparition de M. Marc AMBLARD, créateur du club de l'AS GOURNAY en 1969. Hommage lui a été rendu par écrit et une représentation du Comité était présente à ses obsèques.

Brigitte BAZIN remercie le Comité pour l'hommage rendu à Marc AMBLARD. Les remerciements ont été envoyés au Comité.

Le Président souhaite une meilleure mobilisation des administrateurs aussi bien sur les actions menées par le Comité que de par leur présence au prochain Conseil d'Administration

Le secrétaire de séance
Mathieu PERRU

Le Président du Comité 76 HB
Jean Luc LIGUORI

